Quel avenir pour la mer et le littoral pour la façade Sud Atlantique ?
Atelier citoyen BORDEAUX
1er mars 2018

Synthèse

15 participants.

Garant : Sébastien Cherruau.

I/ Quels enjeux prioritaires ?

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques** : 12 gommettes.
- **La résilience des territoires face aux risques littoraux** : 12 gommettes.
- **Le bon état écologique du milieu marin** : 8 gommettes.
- L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation : 5 gommettes.
- Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 4 gommettes.

Autre enjeu proposé :

- Reconnaître l'océan **comme un bien commun** : 1 gommette.

II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires
(= résultats du WORLD CAFE)

UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :
Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques, **c'est une évidence**, sinon, pourquoi la qualifier de "**bleue**"?. L'enjeu, c'est aussi de **mieux connaître et comprendre l'économie bleue** : qui sont les acteurs, les actionnaires, les intrants nécessaires à l'activité, le bilan énergétique, l'impact sur le milieu, etc. la durabilité des emplois, ? La **transition énergétique** s'impose à nous, l'économie de la mer doit y contribuer à part entière Une économie bleue, c'est de **l'emploi** sur le littoral, des **aliments**, des **médicaments** (issus du plancton par exemple) et, pourquoi pas, un mode de **transport alternatif à la route** (fluvial, estuarien, maritime). Pour **être respectueuses** des équilibres biologiques, les activités doivent **toutes** (y compris les loisirs individuels, de glisse ou de plaisance) prendre soin de l'**impact** qu'elles ont directement sur **le milieu** (i. e. le socle des éoliennes avec produits ferriques et du cadmium) et sur les espèces (oiseaux migrateurs et éoliennes), **des déchets** qu'elles produisent, de **l'énergie** qu'elles consomment (transports internationaux maritimes y compris..) et **du recyclage** de leurs matériels.
Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?
Quel recul a-t-on sur **l'impact des éoliennes** en mer (flottantes ou posées) ? L'opportunité qu'offre le domaine public marin pour **une planification facilitée** par l'absence de propriétaires privés… « *mais il y a, hélas, trop d'acteurs sur la mer et mal organisés* ».
Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?
Explorer toutes **les sources d'énergie** du littoral et de la mer : "*l'avenir c'est la pile à combustible*" **Repenser l'attractivité économique** du territoire (y compris en dehors du tourisme) et diversifier les activités : *Des vaches maraîchines sur le rétro-littoral*. ***Les forêts****= une activité économique (bois, énergie et pâte à papier) et une protection naturelle pour fixer les dunes (sans engrais et sans pesticides).Prévoir l'extension en pleine mer de filières à huîtres et à moules.* Valoriser **l'image des différents métiers** de la mer : « *enseigner la mer au cours préparatoire* » . Favoriser l'innovation sur les **peintures bateau** moins polluantes. Développer des **transports collectifs ou partagés** pour limiter l'invasion des voitures sur les stations du littoral.

LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES LITTORAUX

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :
Il y a des **vies humaines** en jeu sur ce risque littoral. L'impact **économique** sur le foncier est lourd Cet enjeu est aussi celui de l'adaptation au **changement climatique**
Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?
Le conflit entre "lutter contre l'érosion" et "laisser faire" la nature : peut-on et **doit-on combattre l'érosion** ? **Difficulté** (et nécessité) de mieux **connaître** les **phénomènes naturels** qui sont en jeu. Les populations ont tendance à oublier rapidement. L'entretien **des ouvrages de protection** : « *l'entretien coûte souvent plus cher que la construction… donc on est tenté de les laisser à l'abandon… et les ouvrages de protection s'avèreront finalement beaucoup moins protecteurs que prévu ! »*.
Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?
Faire un diagnostic et une synthèse précise des enjeux d'érosion et de recul du trait de côte Une population beaucoup mieux informée des risques et accompagnée pour "**vivre avec**" Utiliser les **milieux naturels** pour améliorer la résilience (barrières naturelles) et conforter **le conservatoire du littoral** Mettre en place un outil pour **la gestion du foncier** sur le littoral.

LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :
Le bon état écologique permet le bon fonctionnement de la **chaine trophique** et évite la disparition d'espèces et facilité la **santé des humains** (balnéothérapie, sports, médicaments ou compléments alimentaires, …) Le bon état écologique permet **l'exploitation d'une ressource importante** (pêche, aquaculture,) Le milieu marin est riche en espèces encore non découvertes, il faut *le préserver comme **un trésor futur***. Il est aussi un grand régulateur du climat, qui va nous **protéger du désordre climatique** annoncé, même si le trait de côte doit reculer (« *on ne lutte pas contre l'océan, on s'y adapte* ») . Le **littoral** est également très diversifié (dunes, falaises, marais, estuaires, forêts, abris naturels, lacs marins, etc.), il faut protéger cette **diversité de milieux naturels**. Le bon état écologique, c'est aussi ce qui permet le maintien d'une **culture locale** très ancienne, liée au littoral et aux ressources marines (tradition des cabanes de pêche, des petits ports de pêche, des bâtiments de marine, …).
Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?
Une difficulté à mesurer le bon état: des **outils nouveaux** sont à inventer pour mesurer et suivre davantage **d'indicateurs du bon état.** Le travail d'études et d'information fait depuis plusieurs décennies (notamment par la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine MIACA et le GIP Aquitaine) commence à porter ses fruits: tous les acteurs (professionnels, résidents, touristes, ..) ont **pris conscience de la fragilité** des milieux marins et littoraux. L'état du milieu marin est aussi la **conséquence des activités menées sur terre** ou dans les ports : 80% des pollutions marines viennent de la terre. Les usages du littoral et de la mer étant très variés, les **conflits d'usages** sont fréquents (urbanisation/nature, exploitation/préservation, accès pour tous/accès réservé, …) et l'objectif de **bon état n'est plus prioritaire**.
Quelles propositions pour bien vivre en 2030?
Mettre en place des **règles faciles** à comprendre et à **faire respecter** (i. e , dans les aires de carénage, la quantité et la qualité des effluents rejetés dans le fleuve ou la mer). Organiser et faciliter **la vigilance des citoyens**, par les réseaux sociaux, la communication institutionnelle, « *les ateliers comme aujourd'hui* », ..) Surveiller et réglementer plus particulièrement **l'urbanisation à proximité** du littoral (< 1 km) S'attacher à **conserver les activités** en les rendant moins impactantes, plutôt que les interdire. Sensibilisation du public jeune en particulier, en le faisant **pratiquer la mer** et le littoral (*classes de mer, gestes citoyens, visite du patrimoine fluvial et marin, visite de bateaux de pêche, d'aquaculture, etc...*) Recherche et innovation pour trouver des **solutions techniques non polluantes** (peintures bateaux, traitements des rejets du tourisme, recyclage des déchets, ..) Pour gérer l'attractivité grandissante du littoral, privilégier les **solutions d'aménagement collectif**, basées sur des **financements participatifs.**

III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Ces contributions ont été faites **par écrit** par les participants à l'atelier, après la séquence des enjeux et en réponse à la question posée par l'animateur : quelle est votre vision idéale pour 2030, votre "futur désirable" ?

Les titres, l'ordre de présentation et les caractères gras sont à l'initiative du rédacteur de la synthèse.

PROTECTION, PROPRETÉ, PAYSAGES,

Une **propreté exemplaire** des plages, des ports, de la mer… Saurons-nous avoir en 2030 une gestion des déchets avec **zéro rejets en mer** ?

Mettre en priorité des solutions de **protection naturelles du littoral** et ne prévoir des endiguements que si c'est vraiment nécessaire et efficace (contre-exemple: île de Ré).

Le **patrimoine** (bâtiments historiques, ports) est conservé et permet au territoire de conserver son attractivité (ex. port de Saint Martin, île de Ré).

La **conservation des habitats**, de la faune et de la flore sera développée, avec davantage de **zones protégées** sur mer et sur terre. Création de **nouveaux parcs naturels marins** pour la préservation et le renouvellement des espèces.

En 2030, les actions **de protection** du milieu marin seront plus pressantes qu'aujourd'hui […] et le besoin d'outils de concertation sera fort.

En 2030, **l'opinion publique** sera davantage écoutée: les activités de l'économie bleue auront de plus en plus de mal à résister à la pression du public si elles ne sont pas respectueuses de l'environnement.

Des transports maritimes à **zéro pollution.**

DES RÈGLES RESPECTÉES et CONTRÔLÉES…

Le **littoral doit rester public** et accessible par tous: « *ne faites pas comme en Grèce où le littoral est privatisé…* »

…mais …ne pas faire rimer **protection** avec **interdiction**. Les **"verrues"** sur le littoral ont été supprimées pour le rendre plus naturel, mais l'**accès à la mer** est partout préservé (problèmes des réserves nationales, des ports, etc.).

Des **paysages préservés**, avec un urbanisme maîtrisé. Règlements **d'urbanisme plus restrictifs** sur le littoral.

En 2030, les **activités humaines sont encadrées** et la surveillance du milieu marin sera beaucoup plus développée, avec les atteintes au milieu plus sévèrement **sanctionnées. Taxe carbone** beaucoup plus élevée. Interdiction du fuel lourd, propulsion au gaz pour les navires.

Horizon 2030 : des accords internationaux sur la surpêche et police internationale de la mer (**casques bleus de la mer**). La **surpêche** aura été **éradiquée.**

DES TERRITOIRES DÉVELOPPÉS, ÉCO-RESPONSABLES et INTÉGRÉS

Horizon 2030 : le littoral est préservé grâce à une urbanisation maîtrisée, laissant une place importante aux milieux naturels avec des **zones habitées intégrées dans l'environnement naturel.** Un territoire **partagé et équilibré** (rationnel),… Des territoires **maritimes partagés** (pêche, éolienne, plaisance, aquaculture): rechercher à **faire cohabiter chaque fois que c'est possible** ces activités.

L'Etat, la Région restent **stratèges** pour l'aménagement du territoire et **l'articulation** des politiques publiques

Un littoral toujours **attractif sur le plan touristique**, mais avec une **économie relocalisée**. Ne pas donner systématiquement priorité à l'aspect économique.

Les **ressources de la mer sont exploitées** (génération d'énergie, nourrir la population,) mais limitées au juste besoin des populations **locales**. Un littoral où de nombreuses **fermes éoliennes** produiront l'électricité de demain…mais, **attention à l'éolien** : il a un impact, il faut exploiter plutôt les énergies **de la mer ou du fleuve**, de **la houle** pour produire une électricité véritablement **propre**.

Des métiers de la mer valorisés. Laisser les **pêcheurs pêcher** dans les champs d'éoliennes.

Le **reconditionnement des bateaux de plaisance** ("refit") est **à zéro impact**, particulièrement lors du nettoyage des peintures des navires.

Une augmentation du trafic maritime **mesurée**. L'estuaire de la Gironde est **revitalisé,** avec un tourisme et des transports fluviaux, des pistes cyclables et la restauration de l'habitat.

Un littoral de l'Atlantique Sud où un réseau de **transports collectifs** permet de relier les villes côtières, **maillées** à l'hinterland.

LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION APPORTENT DES SOLUTIONS

Les activités économiques (tourisme, aquaculture,…) sont éco-compatibles et en **lien étroit avec des centres de recherche-développement présents sur le littoral** pour valoriser ou préserver les ressources de la mer.

Un territoire qui a su gérer son développement de manière harmonieuse grâce à des **approches innovantes** : sobriété dans la consommation d'énergie et des ressources, **villes-relais secondaires** en arrière du littoral pour accueillir hébergement et loisirs (ex: ski nautique sur lac), énergies marines, **départ d'un transatlantique** depuis le port de Bordeaux rénové.

Créer un **prix de l'innovation** pour favoriser l'émergence de solutions écologiques durables.

En 2030, une association, **financée par les multinationales** du CAC 40, agit pour le **nettoyage des océans** (récupération et recyclage des déchets marins).

L'INFORMATION DES POPULATIONS

En 2030, le "**porter à connaissance"** est systématique, les acteurs sont soucieux de communiquer avec tous les publics et ils financent des actions de sensibilisation sur la fragilité des écosystèmes.

Les pouvoirs publics s'appuient sur la **connaissance qu'ont les usagers de leur territoire.** Ils facilitent l'information et la **vigilance des citoyens**, y compris sur les sujets complexes ou mal étudiés.

Equipe d'animation : SGAR : Bénédicte Guérinel, DIRM : Eric Levert, Laurent Courgeon, Marine Delassale, Hervé Trehein, Fabienne Darnis; CMVRH : Sylvie Mella, Michaël Georges; DML : Nadou Cadic.